

Séance du conseil d'établissement

Jeudi 27 septembre 2017

Salon du personnel

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Mihaela Danu Cerasela (en remplacement temporaire de Catherine Cellier), Éric Dion, Julie Hébert, Paule Légaré, Édith Faner.

Représentants des parents : Nicolas Bernard, Julie Gagné, Marie-Ève Poulin (retard), Geneviève Sauviat.

Absence : Jean-François St-Arnaud.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue

Éric Dion ouvre la séance du conseil. Toutes les personnes présentes sont invitées à se présenter et à faire connaître leurs motivations à faire partie du conseil d'établissement.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Questions du public : Il n'y a pas de questions du public.



3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 8 juin 2017:

M. Dion se chargera d'obtenir l'approbation des parents qui étaient membres du CÉ au cours l'année 2016-2017 mais qui ne siègent plus cette année. Les membres présents donnent leur approbation. L'adoption du compte-rendu est reportée.

4. Suivi

Il n'y a pas de points de suivi.

5. Élections du président, du vice-président et d'un ou une secrétaire

Puisqu'il s'agit de la première réunion de l'année, il est nécessaire de procéder à la nomination du président, du vice-président et du secrétaire. Toutefois, en l'absence de Jean-François St-Arnaud et Marie-Ève Poulin (retard), il est décidé de reporter les élections à la prochaine réunion.

Les représentantes de l'école Marc-Favreau au Comité de parents seront Nicolas Bernard et Geneviève Sauviat (représentante substitut).

Geneviève Sauviat sera la secrétaire pour cette rencontre.

6. Mot du président

Il n'y a pas de mot du président.

7. Mot du directeur

M. Dion annonce que la rentrée se déroule relativement bien malgré l'arrivée d'une quarantaine de nouveaux élèves. Les changements dans la cour d'école ont aussi beaucoup attiré l'attention. D'ailleurs de bonnes nouvelles devraient être annoncées sous peu relativement au chantier de la CSEM. Il ajoute que le projet éducatif sera revu plus tard cette année.

8. Travaux du conseil

8.1. Dossiers à adopter ou à approuver

8.1.1. Règles de régie interne et calendrier des rencontres (document ci-joint)

Les règles de régie interne sont discutées. Il est proposé qu'un ajout soit effectué afin que le processus de votation pour l'élection des postes de président, vice-président et secrétaire y soit clairement expliqué.

Les règles de régie interne sont approuvées.

M. Dion propose de choisir les dates des rencontres en fonction du calendrier scolaire et du calendrier des rencontres avec les enseignants. Les dates des rencontres suivront par courriel.

8.1.2. Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ

Monsieur Dion explique la teneur de ces deux budgets de 400\$ chacun. L'attribution du montant du budget du CÉ et du budget de formation du CÉ sera décidée en cours d'année.

8.1.3. Sorties éducatives & récréatives

M. Brodeur présente le tableau récapitulatif des sorties éducatives & récréatives.

La liste des activités et sorties est approuvée à l'unanimité.

Une discussion a lieu relativement aux installations facilement accessibles dans le quartier. Marie-Ève Poulin mentionne que la Bibliothèque Benny dispose d'une salle de spectacle et de locaux qui pourraient être très utiles pour les élèves de l'école. Elle ajoute que l'aréna est aussi facilement accessible! M. Dion rappelle que les sorties à l'aréna requièrent la participation d'un grand nombre de parents bénévoles ce qui complique souvent l'organisation.

M. Dion rappelle la problématique du financement des sorties culturelles cette année suite à la perte du financement de l'École Montréalaise et la fin de la contribution obligatoire des parents pour les activités récréatives. Une nouvelle façon de procéder sera mise en place et on ne connaît pas à ce point-ci l'issue de cet exercice.

8.1.4. Bilan du plan de lutte à l'intimidation 2016-2017 (document ci-joint)

M. Brodeur présente les statistiques découlant du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2016-2017. On dénombre très peu de cas lourds d'intimidation à Marc-Favreau. M. Brodeur mentionne qu'il y a un comité au sein de l'école qui s'attarde au Plan de lutte à l'intimidation. Il ajoute que tous les dossiers sont pris au sérieux et l'intervention du personnel est très rapide. De leur côté, les enseignants assurent une bonne gestion de classe ce qui favorise un climat sain. Les activités de la Semaine contre l'intimidation et la violence sont aussi très pertinentes.

Nicolas Bernard confirme que toutes les activités qui ont eu lieu l'an dernier en lien avec la lutte à l'intimidation ont apporté beaucoup à son fils. Il juge que ces activités sont très rassembleuses.

9. Dossiers d'information

9.1. Rentrée scolaire : déclaration de la clientèle, classes, nombre d'élèves

M. Dion annonce qu'on annonçait 545-550 élèves lors de la première déclaration de clientèle l'hiver dernier. De nombreux départs, essentiellement en maternelle et 1ere année, et la relocalisation de 3 élèves ont permis d'abaisser considérablement le nombre d'élèves à 518. Il ajoute que de ce nombre, 38 viennent des classes d'accueil. Julie Gagné demande si la CSDM fait des prévisions pour les années à venir. M. Dion répond que la CSDM travaille effectivement des projections à plus long terme. Geneviève Sauviat ajoute que les chiffres de la CSDM prévoyaient, il y a quelques années déjà, la surpopulation actuelle dans les écoles du quartier.

M. Dion remercie les parents et les membres du personnel pour leur patience et leur compréhension relativement aux différentes embûches rencontrées en début d'année à cause des nombreux chantiers autour de l'école. Il ajoute que le résultat valait l'attente, quoiqu'il aurait été préférable que ces chantiers soient terminés avant la rentrée, et que le marquage des lignes sur la chaussée aurait dû être priorisé. Des appels au 311 ont été faits pour mettre de la pression pour le marquage et pour qu'un feu clignotant soit ajouté devant l'école.

9.2. Travaux : état de la situation et gestion de la nouvelle cour d'école

M. Dion affirme que déplacement de la clôture du stationnement a été jugé nécessaire lorsque la CSEM a déplacé sa clôture de chantier en juin 2017 plus près de l'école. Il n'était pas réaliste que tous les élèves s'entassent dans la cour d'école existante et l'idée d'instaurer une deuxième récréation n'était pas intéressante non plus. La nouvelle cour est très appréciée! Il n'est pas exclu de convertir de nouveau cet espace en stationnement dans le futur lorsque les élèves pourront utiliser le terrain de la CSEM de nouveau. Marie-Ève Poulin questionne M. Dion relativement à l'exécution du plan d'urgence dans un espace aussi restreint. M. Dion répond que le plan d'urgence sera validé sous peu et que cet aspect sera aussi vérifié.

9.3. Construction de la nouvelle école de la CSEM

Une entente relativement à l'utilisation du terrain de la CSEM par les élèves de l'école Marc-Favreau aurait été signée. Les deux commissions scolaires collaborent afin d'arrimer les besoins des deux établissements. Geneviève Sauviat demande s'il serait possible de connaître l'échéancier du chantier par rapport à la présence de la machinerie lourde sur le terrain. Elle ajoute que le bruit est particulièrement dérangeant pour certains élèves dans les classes côté cour et qu'il serait encourageant de connaître à quel moment cela va cesser. M. Dion répond qu'il contactera M. Hogue à cet effet.

9.4. Situation budgétaire de l'école

M. Dion présentera le budget de l'école à la prochaine rencontre. Il rappelle que ce sujet doit être abordé à trois reprises pendant l'année.

9.5. Résultats scolaires de juin 2017 (document ci-joint)

M. Dion présente un document récapitulatif des résultats scolaires de juin 2017. Une courte discussion a lieu.

9.6. Projet éducatif

M. Dion mentionne que des consultations auront lieu en avril 2018 au sujet du nouveau projet éducatif. D'ici là, toutes les écoles sont en attente. Certaines activités du projet éducatif précédant sont tout de même conservées pour l'instant.

9.7. Une autre subvention de la Fondation Pierre Lavoie

M. Dion annonce que l'école a obtenu une nouvelle subvention de la Fondation Pierre Lavoie. La subvention de 5000\$ permettra l'achat de nouveau matériel qui favorise l'activité physique. Un nouveau support à vélos sera entre autres installé!

9.8. Portes ouvertes 2018 – 18 janvier

M. Dion annonce que des Portes ouvertes seront organisées à l'école Marc-Favreau, en matinée, le 19 janvier prochain. Il s'agit d'une activité très appréciée par la communauté et une belle opportunité pour l'école de présenter les réalisations de l'école et ses enjeux!

9.9. Comité de parents utilisateurs du service de garde

Il n'y a pas de comité de parents utilisateurs du service de garde.

9.10. Nouvelles du service de garde

Madame Faner mentionne qu'il y a une augmentation de la clientèle en maternelle et 1ere année et une diminution au niveau des élèves de 5^e et 6^e années. Elle ajoute que seulement 8 élèves dînent à la maison! Il y a une baisse de la clientèle inscrite le matin. Les grands projets et autres activités reprendront sous peu. Elle ajoute que la Fondation des Canadiens sera de retour cette année pour un projet avec une classe de maternelle et une classe de 1ere année. Madame Faner conclut en informant les membres du conseil que le site web du service de garde est maintenant fonctionnel.

9.11. Nouvelles de la Fondation (pizza, calendrier, projets, etc.)

Madame Sauviat présente brièvement la Fondation, ses projets et ses sources de financement.

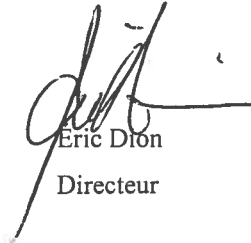
10. Varia

Une conversation informelle a lieu relativement au problème de la surpopulation à l'école Marc-Favreau, les solutions envisagées à court, moyen et long terme pour nous permettre de reprendre les locaux qui devraient être dédiés aux spécialités. M. Dion répond que les réponses viendront de Madame Mastromonaco et la CSDM au cours des prochaines semaines et prochains mois.

11. Levée de la séance 21h.



Geneviève Sauviat
Présidente



Eric Dion
Directeur